

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier Street / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Procurement Strategies Division / Division des  
stratégies d'acquisition  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, 11C1  
Phase III, Tower C  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPTS DAMA/OC	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZN-15TSPS/A	<b>Date</b> 2015-02-26
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60ZN-15TSPS	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>File No. - N° de dossier</b> 003zn.E60ZN-15TSPS	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZN-003-28441	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2015-02-06 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-23</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Latendresse, Lisa	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 003zn
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3233 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-2229
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZN-15TSPS/A

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

003zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-15TSPS

File No. - N° du dossier

003znE60ZN-15TSPS

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**VOIR DOCUMENT CI-JOINT**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSPS/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
003zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSPS

File No. - N° du dossier  
003zn.E60ZN-15TSPS

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**CETTE MODIFICATION #004 A POUR BUT DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS RECUS ET DE PROCÉDER À LA PÉRIODE 2 – PÉRIODE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.**

**MOTIF DE LA MODIFICATION :**

Dans la présente, le Canada répond aux questions reçues durant la période 1 - Période initiale pour les demandes de renseignements, concernant la soumission, comme il est prévu à l'article 2.7 - Demandes de renseignements – demande de soumissions. Veuillez noter que le Canada n'est pas tenu de répondre aux questions selon un ordre séquentiel. En plus, le Canada procède à la Période 2 - Période supplémentaire pour les demandes de renseignements.

**Questions et réponses**

**Question 36:**

Les catégories suivantes sont actuellement justifiées dans le volet 4 :

- 4.1 Administrateur de projets des biens immobiliers
- 4.2 Gestionnaire de projets des biens immobiliers
- 4.3 Chef de projet des biens immobiliers; et
- 4.4 Planificateur de projets des biens immobiliers

Les deux catégories suivantes sont non justifiées :

- 4.5 Spécialiste des coûts ou des finances des biens immobiliers
- 4.6 Planificateur de portefeuilles des biens immobiliers

Nous sommes actuellement sous contrat pour la catégorie spécialiste des coûts ou des finances du volet Biens immobiliers. Ce projet ne sera pas terminé avant le 23 mars (date de présentation des soumissions).

- a) Y a-t-il actuellement un moyen de fournir une justification pour le spécialiste des coûts ou des finances des Biens immobiliers? Que devrions-nous soumettre?
- b) S'il est possible de justifier cette catégorie maintenant, pouvons-nous demander que la catégorie d'analyste des réclamations soit une catégorie non justifiée?

**Réponse 36:**

- a) Afin de justifier la catégorie de spécialiste des coûts ou des finances des biens immobiliers au moyen d'un sommaire de projet, celui-ci doit avoir été complété à la date de clôture de la demande de soumissions, soit le 23 mars 2015, comme il est indiqué dans la pièce jointe B, critère B2-CO2 ou la pièce jointe C, critère C2-CO2.
- b) Compte tenu de la réponse fournie ci-dessus en a), vous ne pouvez pas demander la catégorie d'analyste des réclamations (4.7) comme une catégorie non justifiée.

**Question 37:**

Nous mettons actuellement sur pied une nouvelle entreprise qui satisfait aux conditions relatives au nombre minimum d'années d'existence de l'entreprise. L'autre entité juridique qui fait partie de la nouvelle entreprise est qualifiée pour les SPTS centré sur les tâches. Veuillez confirmer que la nouvelle entreprise peut réclamer des « éléments », comme des projets antérieurs, des références et des sommaires, et qu'elle peut recourir à l'attestation des droits acquis pour continuer à se qualifier pour les SPTS.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSPS/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
003zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSPS

File No. - N° du dossier  
003zn.E60ZN-15TSPS

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Réponse 37 :**

Selon l'article 03 sous les Conditions générales 2020 – Arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services qui fait partie d'une entente d'approvisionnement résultant de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) ou à la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), le fournisseur reconnaît et convient que ni l'arrangement en matière d'approvisionnement, ni une soumission présentée suite à une demande de soumissions dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement ne peuvent être cédés ou transférés, que ce soit en tout ou en partie.

Selon l'article 03 sous les Conditions générales 2005 - offres à commandes - biens ou services qui fait partie de toute offre à commandes résultant de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), L'offrant comprend et convient que l'offre à commandes ne peut être cédée ou transférée en tout ou en partie

Selon la pièce jointe B et la pièce jointe C de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la pièce jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), l'expérience du soumissionnaire et de ses sous-traitants, ses sociétés affiliés, ses filiales et ses fournisseurs sera prise en compte si celle-ci a été obtenue dans le cadre d'un projet facturé au soumissionnaire.

Les soumissionnaires / fournisseurs sont appelés à consulter les conditions qui doivent s'appliquer si elles ont été incorporées ou créés moins de 3 ans à compter de la date de clôture des sollicitations respectives.

- Page 9 et page 20 de l'attachement B de la DOC/AMA (E60ZN15-TSPS/A)
- Page 6 et page 16 de l'attachement C de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A)
- Page 5 et page 11 de l'attachement B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A)

**Question 38 :**

Un numéro de télécopieur est indiqué sur la première page de la DAMA. Pouvez-vous confirmer que les soumissionnaires peuvent soumettre leur copie « papier » à l'Unité de réception des soumissions par télécopieur?

**Réponse 38 :**

Non, les soumissionnaires ne sont pas en mesure de présenter leur "soumission papier " à l'Unité de réception des soumissions par télécopieur. S' il vous plaît vous référez à la réponse de la question 9 de la modification 002 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).

**Question 39 :**

Pour satisfaire à l'exigence relative à l'impression de la déclaration du soumissionnaire et des attestations des droits acquis, les soumissionnaires doivent-ils imprimer la pièce jointe E de la DAMA et l'inclure, ou ces attestations devraient-elles être imprimées à partir de la CCD du SSPC?

**Réponse 39 :**

Selon le tableau de présentation des soumissions à la partie 3, article 3.1.3 qui se trouve à la page 20 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), Déclaration du soumissionnaire et Attestation des droits acquis se trouvent à la pièce-jointe E. Selon le tableau de présentation des arrangements à la partie 3, article 3.1.3 qui se trouve à la 17 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), Déclaration du soumissionnaire et Attestation des droits acquis se trouvent à la pièce-jointe C.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSPS/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
003zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSPS

File No. - N° du dossier  
003zn.E60ZN-15TSPS

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Question 40 :**

Dans la colonne C (de O.1 à O.3), il est indiqué « Attest. des droits acquis » (et CCD pour O.2 et O.3). Toutefois, on y indique que l'attestation doit être incluse dans la section III – Attestations. Il semble donc qu'aucun document n'a besoin d'être présenté en format papier dans la proposition technique. Pourriez-vous confirmer que les soumissionnaires visés par la colonne C n'ont pas à soumettre une copie papier de la proposition technique?

**Réponse 40 :**

Selon l'article 05 – Présentation des soumissions figurant dans la pièce-jointe H de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), le Canada exige que chaque soumission, à la date et à l'heure de clôture ou sur demande du responsable de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, soit signée par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé.

Selon l'article 05 – Présentation des arrangements sous les Instructions uniformisées 2008 – demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), le Canada exige que chaque soumission, à la date et à l'heure de clôture ou sur demande du responsable de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, soit signée par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé.

Selon la partie 5 - Attestations, l'article 5.1 à la page 24 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la page 21 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), les attestations doivent être complétées et présentées avec l'offre / l'arrangement.

**Question 41 :**

Dans les colonnes B et D, en O.3, on exige une documentation en format papier. L'information demandée en O.3 doit être saisie dans la CCD du SSPC, mais rien n'indique clairement l'information qui doit figurer sur la copie papier. Pourriez-vous apporter des précisions à cet égard?

**Réponse 41 :**

Selon la pièce-jointe B et la pièce-jointe C de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la pièce-jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), pour chacune des références justificatives, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants : le nom du client externe, le nom de la personne ressource, le numéro de téléphone et le courriel.

**Question 42 :**

Nous sommes Titulaires actuels d'un arrangement en matière d'approvisionnement, nous considérons ajouter des volets et/ou catégories supplémentaires à notre arrangement. S'il vous plaît confirmer que si nous sommes non conforme pour les nouveaux volets/catégories, mais notre soumission est par ailleurs conforme nous nous verrons accorder un arrangement en matière d'approvisionnement.

**Réponse 42 :**

Un arrangement en matière d'approvisionnement sera émis à un fournisseur pour tous les volets et/ou catégories jugées conformes aux exigences de la demande respective, indépendamment du fait que ces volets et/ou catégories ont été des droits acquis ou nouvellement justifiées.

**Question 43 :**

Tel que décrits à la partie 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES  
(page 13 de 67)

2.2 Participation aux soumissions

Même si un soumissionnaire peut obtenir, dans le cadre de cette invitation à soumissionner, une offre à commandes, un arrangement en matière d'approvisionnement ou les deux à la fois, sa soumission doit être conforme à toutes les exigences de cette invitation à soumissionner. La soumission peut inclure une offre à commandes et/ou d'arrangement en matière d'approvisionnement pour une partie ou dans la totalité des paliers, des régions, des zones métropolitaines, des volets et/ou des catégories; cependant, un soumissionnaire ne peut présenter une deuxième soumission pour les mêmes paliers, régions, zones métropolitaines, volets et/ou catégories.

Une personne morale peut participer à la présentation de :

- (i) une soumission en son nom, ou
- (ii) une soumission en son nom et une autre en coentreprise, ou
- (iii) deux soumissions en coentreprise.

La même personne morale ne peut pas présenter plus de deux soumissions en réponse à cette invitation à soumissionner. Si une personne morale présente plus de deux soumissions, le Canada choisira, à sa discrétion, les deux soumissions à recevoir. Si une personne morale décide de présenter deux soumissions, elle doit les présenter dans deux documents séparés, clairement identifiés comme soumissions distinctes. Chaque soumission sera évaluée indépendamment, sans tenir compte des autres soumissions déposées; par conséquent, chaque soumission déposée doit être complète.

En réponse à cet appel d'offres - est-ce que les points (i), (ii) et (iii) ci-dessus font référence aux offres "pour le même palier, région, zones métropolitaines, volets et/ou catégories" seulement? On peut supposer qu'une seule entité juridique peut soumettre deux offres distinctes - l'une étant un arrangement en matière d'approvisionnement et une étant pour une offre à commandes ?

**Réponse 43 :**

Tel que décrits à la partie 2, l'article 2.2 Participation aux soumissions à la page 13 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), l'offre peut inclure une offre pour une offre à commandes (OC) et/ ou un arrangement pour un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA). Si vous soumettez à la fois une offre et un arrangement en vertu de la DOC/AMA, vous présentez une candidature avec deux éléments (l'élément pour l'OC et l'élément pour l'AMA).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSPS/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
003zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSPS

File No. - N° du dossier  
003zn.E60ZN-15TSPS

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Activation de la Période 2 - Période supplémentaire pour les demandes de renseignements:**

**Le Canada confirme par la présente que la Période 2 – Période supplémentaire de questions, est maintenant en vigueur et se termine le 4 mars 2015, à 14 h (HNE). Les soumissionnaires qui posent une question supplémentaire durant cette période sont invités à faire référence, dans leur question supplémentaire, au numéro de réponse fournie par le Canada à la Période 1 – Période de questions initiale, à propos de laquelle le soumissionnaire demande d'autres précisions.**

**Conformément à l'article 2.7, Demandes de renseignements – demande de soumissions à la Partie 2 – Instructions à l'intention des fournisseurs, le Canada confirme qu'il a reçu 43 questions. À ce moment-ci, des réponses ont été fournies à toutes les questions qui ont été reçues dans le délai établi pour la Période 1 - Période de questions initiale, soit au plus tard le 25 février 2015, à 14 h (HNE). Voici un sommaire des modifications antérieures à la demande de soumissions émises pour l'invitation E60ZN-15TSPS/A concernant les réponses du Canada aux questions de la Période 1.**

<b>Modification à l'invitation no.</b>	<b>Distribution</b>	<b>Date publiée</b>	<b>Les réponses du Canada aux questions de la Période 1 – Période de questions initiale</b>
Modification 001	Achatsetventes.gc.ca	10 février 2015	
Modification 002	Achatsetventes.gc.ca	17 février 2015	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11
Modification 003	Achatsetventes.gc.ca	24 février 2015	12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35
Modification 004	Achatsetventes.gc.ca	27 février 2015	36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43

**TOUTES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**